

Décision

Générale

colonial

Décision n° 347 concernant les services d'Etat.

n° 347

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mars 1961

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1961

Date du numéro
31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de quinze jours est accordée pour compter du 1er avril 1961 à M. Osman Hassan Hergueyeh, planton de 2e classe, 2e échelon du cadre local, en service aux Contributions directes, pour en jouir à Borama (République Somalie). Les frais de transport sont à la charge de l'intéressé.